L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TRESORERIE MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 4 MARS 1844.

DE CE JOUR.

Section du Pal...
...ANO & BILLAUD, vente...
...ANO & BILLAUD, vente...
...ANO & BILLAUD, vente...
...des pharmacies, confiseurs, 4 mars—1

A L'ENCAN.

...ANO & BILLAUD, vente...
...de la Banque de Carrollton, 4 mars.
...Commerce sur le Quai...
...4 mars.
...ANO & SAULIER
...Limites.
...Vente, ce matin, rue de...
...Vente sans réserve, 4m

CABOTAGE.

PAQUEBOTS REGULIER SUR LOUISHITA
POUR CHICOT, Fulton, Scarborough, le paquet de Burkett et Williamson, Capitaine Wm. Burkett, partira Samedi, 9 mars, midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la Rivière Noire.
Le steamer GOV. M. WRIGHT, capitaine Washington, partira pour les lieux ci-dessus, le Samedi, 9 mars, midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à WM. WOODLAND, 85 Levée.

POUR LA ATTAKAPAS via Plantation — Le nouveau steamer LOS MAL, capitaine Henry Johnson, propriétaire Henry Johnson, partira le Samedi, 9 mars, midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN PAUL, No. 1, Front Levée.

FERRY A L'ANSE DE LA tête MUNICIPALITE.
Réduction du prix de passage, à compter du 1 mars.
UN GRAND NOMBRE D'HABITANS des deux bords du Bayou ayant exprimé leur crainte de ne pas pouvoir obtenir à Cent le prix du passage par ce Ferry, il importe, pour accommoder le public, d'aujourd'hui au 1 mars, de ne pas exiger de cette réduction le protectorat et l'a proclamé. Il maintiendra, cette réduction, s'il est vrai que le nombre des passagers, dans l'avenir, s'élève à 100 par jour. Dans ce cas, il ne pourra mettre tarif.
ROBERT MURPHY
2 mars—1m.

POUR ST LOUIS—Le splendide steamer ARCAPAN, capitaine R. N. Jones, prendra du fret et des passagers, le Samedi, 9 mars, midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY, 12 Bienville.

PAQUEBOT DU DIMANCHE—SULTANA—Pour Mobile, Bend, Velsko, Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez. Le paquet regulier SULTANA, capitaine H. Potter, partira pour les endroits ci-dessus, le 3 mars, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. V. HUBBARD.
20 fev

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.
Paquebot semi-hebdomadaire pour la Grande Terre, Pointe Coupée, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica.
Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fera retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupée et Tunica, comme de coutume.
Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux établis par les autres bateaux faisant les voyages de la côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 88 Gravier.
L'attention du public est appelée sur ce bateau, dont les machines et ses installations sont entièrement neuves, et il est le plus de sauvetage présente le Etats, plus pour les passagers des huilières, aussi une pompe à incendie, et bien entendu, une chaudière de rechange, et des cables et chaînes en fer. Le bateau ne vient pas d'un bateau de sauvetage qui peut contenir deux personnes. Nous le prendrons à la Pointe Coupée, pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui faisent voyage.
PAQUEBOT regulier hebdomadaire pour Port Breaux et la Grande Pointe Le steamer LITTLE ROCK, en connection avec le large HERALD, partira le Samedi, 9 mars, midi, pour ces ports ci-dessus, et les intermédiaires et pour la ville de la Nouvelle Orléans tous les dimanches matin. Le paquet pour cette occasion s'entourera des trois chemins, et se rendra directement à Port Marigouin, et ensuite que la large sera toujours prête à se. Marigouin à recevoir le cargaison de Little Rock à son arrivée.
Une présence responsable et rapport avec le Little Rock ou à bord de la large Herald, pour le même chargement. Pour plus d'informations, s'adresser à bord du Little Rock ou à
A. B. EVIN, 14 Gravier.
PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.
DIAMEN
LE steamer FAME, capitaine Jean-Baptiste Martin, ayant de retour et prêt, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quitte la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 3 heures A. M. et arrivera le samedi en ville.
Le capitaine Jean-Baptiste Martin est prêt à recevoir à bord du Fame d'être ponctuel à l'heure de départ, ainsi que les négociants qui voudront bien s'adresser à bord à son bord, de l'entrepôt ou au Pilote du départ.
Le capitaine Martin est sûr de ne pas manquer à ses engagements et qu'il ne fera pas de retard à Cette, tout le monde qui voudra bien lui faire confiance.
HARRY OF THE WEST.
Le nouveau bateau de la Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Tom Clark, partira pour Bayou Sara et toutes les stations intermédiaires, le Samedi matin, 9 Mars, à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
ROBERT MURPHY
POUR ST LOUIS—Le splendide steamer ARCAPAN, capitaine R. N. Jones, prendra du fret et des passagers, le Samedi, 9 mars, midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BRAUD & LANDRY, 12 Bienville.
PAQUEBOT DU DIMANCHE—SULTANA—Pour Mobile, Bend, Velsko, Bend, Grand Gulf, Rodney et Natchez. Le paquet regulier SULTANA, capitaine H. Potter, partira pour les endroits ci-dessus, le 3 mars, à 4 heures après midi. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. V. HUBBARD.
20 fev
STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.
Paquebot semi-hebdomadaire pour la Grande Terre, Pointe Coupée, Plaquemines, Baton Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Pointe Coupée et Tunica.
Le beau steamer à double machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira de la Nouvelle Orléans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M. et fera retour à la Nouvelle Orléans le lendemain matin de bonne heure. Aux voyages du mercredi le bateau ira jusqu'à la Pointe Coupée et Tunica, comme de coutume.
Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux établis par les autres bateaux faisant les voyages de la côte.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H. AVERY, 88 Gravier.
L'attention du public est appelée sur ce bateau, dont les machines et ses installations sont entièrement neuves, et il est le plus de sauvetage présente le Etats, plus pour les passagers des huilières, aussi une pompe à incendie, et bien entendu, une chaudière de rechange, et des cables et chaînes en fer. Le bateau ne vient pas d'un bateau de sauvetage qui peut contenir deux personnes. Nous le prendrons à la Pointe Coupée, pour faire de ce bateau, le plus beau et le plus confortable de ceux qui faisent voyage.
PAQUEBOT regulier hebdomadaire pour Port Breaux et la Grande Pointe Le steamer LITTLE ROCK, en connection avec le large HERALD, partira le Samedi, 9 mars, midi, pour ces ports ci-dessus, et les intermédiaires et pour la ville de la Nouvelle Orléans tous les dimanches matin. Le paquet pour cette occasion s'entourera des trois chemins, et se rendra directement à Port Marigouin, et ensuite que la large sera toujours prête à se. Marigouin à recevoir la cargaison de Little Rock à son arrivée.
Une présence responsable et rapport avec le Little Rock ou à bord de la large Herald, pour le même chargement. Pour plus d'informations, s'adresser à bord du Little Rock ou à
A. B. EVIN, 14 Gravier.
PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, LA BALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.
DIAMEN
LE steamer FAME, capitaine Jean-Baptiste Martin, ayant de retour et prêt, reprendra ses voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orléans pour les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et quitte la Balize pour la Nouvelle-Orléans tous les vendredis à 3 heures A. M. et arrivera le samedi en ville.
Le capitaine Jean-Baptiste Martin est prêt à recevoir à bord du Fame d'être ponctuel à l'heure de départ, ainsi que les négociants qui voudront bien s'adresser à bord à son bord, de l'entrepôt ou au Pilote du départ.
Le capitaine Martin est sûr de ne pas manquer à ses engagements et qu'il ne fera pas de retard à Cette, tout le monde qui voudra bien lui faire confiance.

Nouvelle-Orleans:

LUNDI MATIN 4 MARS 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

OPINION DE M. CALHOUN SUR M. VAN BUREN.

"Bien moins encore puis-je accorder mon appui à aucun candidat qui donnera, par lui ou par ses amis politiques, aide et protection à l'agitation des questions d'abolition dans le Congrès ou ailleurs. Je doute de la sincérité d'un homme qui, tout en déclarant n'être pas abolitioniste, aide à agiter ou laisse agiter ces questions, quelque préterite qu'il affigue ... Le fanatique agité est beaucoup moins coupable que celui qui, dans des vues politiques et pour un intérêt de parti, aide à fisire ce qu'il sait être defendu par la Constitution."

Les circonstances qui ont signalé la dernière élection doivent nécessairement, par leur extrême gravité, appeler l'attention de tous les bons citoyens sans acception de parti; car il est de la nature des grands orils d'étouffer, au moins pour un temps, les querelles de familles.

Notre intention n'est pas de récriminer, encore moins d'exciter les passions. C'est même à dessein que nous avons attendu, pour exposer nos idées, que les émotions inévitables d'une lutte électorale fussent calmées. Nous voulons seulement donner une idée des désastreuses conséquences que doivent avoir, pour nos institutions républicaines, les moyens donnés ou sert depuis quelque temps pour assurer sa prépondérance.

Un grand nombre d'individus (dix sept à dix huit cents!) ont été illégalement naturalisés par le juge Elliott, illégalement, disons-nous, non seulement parce que le juge n'a point rempli les formalités que prescrivent les lois en vigueur en pareille nullité, mais encore parce que les individus ainsi naturalisés, n'avaient pas, en général, le temps de résidence voulu pour avoir droit à la naturalisation. Ces naturalisations sont donc nulles par le fonds et par la forme; et il est à noter que, lorsque dans un de ces jours fraccasés et deux autres se sont noyés, sept hommes de l'équipage, recueillis par le steamer Helen, sont arrivés en ville et ont été conduits à l'hôtel.

3e. CON 837 :: MME. CINTI DAMOREAU ET DE M. J. ARTOT.

Ces deux grands artistes se font entendre ce soir à la salle du Bataillon Washington: leur succès dans l'autre quartier sera sans doute plus brillant encore qu'il ne l'est dans le nôtre. Les deux premiers concerts qu'ils ont donnés, leur ont conquis de fort vives sympathies. Le second surtout a été particulièrement favorable à Mme. Damoreau qui a déployé toute la merveilleuse richesse de son talent. L'air du *Concert à la Cour* et l'charmante cavatine du *Barbier* ont été pour elle l'occasion d'un véritable triomphe. La surprise des auditeurs était presque égale à leur admiration: la plupart entre eux ne se figuraient pas, avant d'avoir entendu la dame cantatrice, que l'on pût atteindre à une pareille perfection. On a pu se convaincre ce soir là surtout que toutes les expressions sont impuissantes à rendre le ravissement que fait éprouver le chant de Mme. Damoreau, et que comparer ce chant à celui du Rossignol, c'est n'adresser un compliment qu'à l'oiseau. Le seul action qu'elle a caché, et un grand retentissement, et tous ceux qui ont entendu Mme Damoreau a ce concert, seront bien de ne presser, s'ils veulent a rivet au troisième avant ceux qui opiniâtrent le désir de l'entendre.

Quant à M. Artot, il est le digne partenaire de la délicieuse prima donna: c'est tout dire. Son violon trouve des accents aussi pénétrants que ceux de la voix humaine; il traduit avec le sentiment le plus exquis les inspirations suaves de Bellini et de Donizetti; il y ajoute des développements d'une rare élégance, et même lorsqu'il se lance dans les capricieuses difficultés que les instrumentistes doivent aborder et dont il se joue avec un bonheur rare, il trouve le moyen de donner à son exécution je ne sais quoi d'attendri qui vous porte à l'âme. M. Artot possède un talent essentiellement élégiaque, dans la plus large et plus digne acception du mot: jamais il ne vous laisse sans émotion. Quel plus bel éloge peut mériter un violon?

Les transports que les deux grands artistes ont excités ont été des plus vifs. des fleurs sont tombées aux pieds de Mme Damoreau, et quand le rideau s'est baissé, elle a dû, ainsi que M. Artot, reparaître de nouveau pour recevoir les témoignages les plus flatteurs de l'enthousiasme universel. La fête de vendredi recommencera plus brillante encore soir les danses et les dilettanti se sont donné rendez-vous à la salle washington.

THEATRE D'ORLEANS.

Bénéfice de madamoiselle Marie.

S'il est parmi nous une artiste qui a bien mérité du public, c'est sans contredit Mlle. Marie. Au talent dramatique le plus incontestable, elle a, en sous point, chose non moins rare et non moins louable une tête franche malaise et un dévouement fort rare à nos plaisirs. Tendre qu'elle créait avec un bonheur et une intelligence les plus remarquables les rôles les plus importans et les plus divers, elle n'a pas craint, pour compléter l'ensemble de quelque drame ou de quelque opéra, de se charger, à diverses reprises, de personnages secondaires et tout à fait hors de son emploi. Dans ce moment même, elle consent, afin que nous puissions entendre Mme. Cinti Damoreau dans l'Ambassadrice, à étudier un rôle qui dans d'une première chanteuse eut été flatté d'accepter, elle ne l'a fait, il faut bien se le rappeler, que pour rendre possible une représentation qui offrira le plus vif intérêt, elle n'a pas la moindre prétention à un talent de cantatrice, et sa complaisance en est d'autant plus méritoire. Le public, nous en sommes convaincus, n'oubliera pas de lui tenir compte à l'avance de cet acte que nous ne pouvons trop louer. Il n'aura d'ailleurs qu'à consulter ses souvenirs pour éprouver le désir de se porter en masse au bénéfice de cette excellente artiste. *Mlle. de Belle-Isle*, ou *Mariage sous Louis XV*, ou *le Grand de Espagne*, le *Duc de Nevers*, et tant d'autres drames qui nous ont tous de vérité et de terreur, vivent encore dans notre mémoire; et ces drames ont été la meilleure part de son succès parmi nous à la profonde sensibilité, à la dramatique intelligence et aux inspirations énergiques de Mlle. Marie! Et que d'esprit elle a dépensé aussi dans des rôles d'une nature toute différente! Que de charmantes prononciations elle a trouvées dans une foule de vaudevilles! Le moment est venu pour nous de lui témoigner notre sympathie et notre reconnaissance: le public saisira sans nul doute cette occasion avec le plus vif empressement, et le bénéfice de notre jeune première sera aussi brillant cette année qu'il le fut aux époques les plus prospères de notre théâtre.

Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que M. W. Foster est engagé au Th. être St. Charles, pour un certain nombre de représentations.

COUR CRIMINELLE.—Le grand jury a trouvé un *true bill* contre les personnes suivantes:

A. Gainty, accusé d'avoir coupé une oreille.

— George Williams du Bill Jones dit John Walker, accusé d'avoir volé dans un magasin de bijouterie.

— Vincent Clark, accusé de faux.

— James Mostelle, dito.

HAVANE.

Par un arrivage de la Havane, nous avons reçu des journaux jusqu'au 21.

On lit dans le *Noticioso Lucero*:

On a placé au Morro une magnifique longue vue qui atteint au-delà de huit lieues et coûte six cents piastres.

Nous donne communication de la correspondance suivante:

HAVANE, 14 février 1844.

Depuis mes dernières lettres le marché a été maintenu fort actif pour les importations aussi bien que pour les exportations.

Parmi les personnes arrêtées mardi sur pour résistance aux ordres despotiques du gouvernement, il n'y avait pas un seul cubano. C'étaient tous des enfans de la vieille Espagne; ce qui prouve que les cubanos sont plus endurans que les espagnols d'Europe. Dieu veille cependant qu'on ne pousse pas les créoles à bout, car alors le gouvernement se verrait en danger.

Un bateliment est arrivé la semaine dernière sur la côte où il a débarqué 1000 nègres. On assure que $13,000 ont été donnés au capitaine général pour tolérer le débarquement.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

PARIS, 1er février 1844.

Le débat provoqué par le dernier paragraphe de l'adresse, et le vote de sa rédaction après deux épreuves douteuses, ont tellement modifié la situation générale, qu'ils sont devenus l'événement dominant, le seul sur lequel, dans ces jours de vive émotion, ait consenti à s'arrêter l'attention publique. Une majorité relative de 14 voix, une scission nouvelle au sein de la Chambre, l'union de la gauche et de la droite devenue démonstrée régulière et presque légitimée: ce sont là les effets des choses d'une sorte grande importance pour ébranler toutes les préoccupations du pays.

Il ne faut pas néanmoins oublier ce qui a précédé ces grandes scènes et cette péripétie singulière. Pour tracer avec quelque exactitude le tableau de la situation nouvelle qui tend à se dessiner, il faut remonter plus haut, il faut rappeler les débats si brûlant et si remarqués des deux dernières journées, se rendre un compte exact des résultats acquis par la discussion générale du projet d'adresse.

Cette discussion, d'autant plus longue qu'elle n'a porté sur aucun point intimement défini, n'offrait pas spectacle que la France seule est en mesure de donner au monde. Magnificence de la parole, éclat de tous les talents, rien n'a manqué à ces débats, et pourtant, jusqu'à l'incident final qui a ouvert soudain tant de perspectives inattendues, le pays n'en était ému, trop peu même, à notre avis. Il a cru par momens assister à une lutte purement oratoire. A en juger en effet par cette universelle torpeur, par cette substitution de la stratégie parlementaire aux convictions sincères d'un autre temps, on aurait pu croire que les ambitions et les vanités personnelles avaient tari chez nous la source de toutes les passions profondes.

Ce jugement suppose fait pourtant une appréciation bien superficielle. Le débat général de l'adresse a pris cet aspect, parce qu'il ne pouvait, dans aucune de ses parties, aboutir à un résultat immédiat; mais pour les esprits réfléchis, il a nettement caractérisé le parlement britannique. Nous verrons bientôt comment il expliquera les uns, et se justifiera des autres.

Ici se présente une difficulté que va tentoit rencontrer le cabinet français. A l'ouverture du parlement britannique, le chef du gouvernement anglais aura mis en demeure de s'expliquer sur ses rapports avec la France. Il devra exposer dans quelques et dans quel esprit a pu être accepté le principe de la négociation relative au rappel des traités de 1831 et 1833; il devra dire ce qu'il attend, dans l'intérêt du travail national, de l'intimité établie avec la France. Les assurances antérieures de sir Robert Peel seront pour lui une source d'embarras dont il y aurait de se part bien du désintéressement. Il ne peut rejeter sur notre propre cabinet. Les whigs et les radicaux entendent entreprendre cette année une campagne des plus sérieuses. L'état alarmant de l'Irlande, le développement de la grande ligue des céréales, la nullité des résultats obtenus par les tories, les torts, les griefs et les malheurs du temps, vont devenir le thème d'accusations sérieuses. En prolongeant les débats français, force sera donc à sir Robert Peel et à lord Aberdeen de songer fort sérieusement à se protéger eux-mêmes. Sous ce rapport, les débats du parlement ang ais ne pourront manquer d'exercer une influence sur les discussions de notre chambre.

(A continuer.)

PAR AUTORITE.

[No. 74]
ACTE
Pour autoriser certaines donations et pour d'autres objets.
Section 1ère. *Il est décrété par le Sénat et la Chambre des Représentans de l'Etat de Louisiane réunis en Assemblée générale*, Que John H. Ellwood de la paroisse de Caldwell, ayant le présent spécialement autorisé à faire la donation ci-dessous, et que ladite donation faite par ledit John H. Ellwood, de son vivant, à ses enfans légitimes, savoir: Jean Ellwood, Sarah Ellwood, Mary Ellwood, Ann Ellwood, Jane Ellwood, William Ellwood, et Robert Ellwood, de la propriété acquise